31e ANNEE. — N° 27

5 CENTIMES LE NUMERO.

SAMEDI 7 MARS 1891

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 7 Mars

LE JEU AUX COURSES

L'émotion est grande dans le monde des coureurs. Depuis le gentleman-rider inscrit au Jockey-Club jusqu'au plus humble des palefreniers, tout le personnel du turf est prêt à monter à cheval pour exécuter une charge à fond contre les députés et les ministres. Les prophètes de malheur se donnent libre carrière. Les hippodromes vont se transformer en déserts ; la race chevaline se meurt ! la race chevaline est morte ! si les menaces lancées par M. Constans du haut de la tribune sont mises à exécution avec une inflexible sévérité.

Serait-il possible qu'une aussi effrayante série de catastrophes pût sortir du dernier vote de l'Assemblée ?

Au premier abord, la décision de la Chambre paraît cependant bien facile à expliquer. Une majorité considérable s'est prononcée contre un expédient qui bouleversait les principes financiers admis par tous les peuples civilisés et était contraire aux règles les plus essentielles d'une comptabilité publique. Personne ne conteste que les œuvres de bienfaisance doivent être subventionnées, et que l'élevage du cheval étant destiné à rendre d'immenses services à la défense du pays a droit à de très larges encouragements.

Mais la majorité parlementaire, toute disposée qu'elle est à ne pas marchander des crédits dont la nécessité était évidente, ne pouvait se résigner à créer en faveur de l'Assistance publique et des éleveurs de bestiaux une caisse spéciale dont les ressources très variables, alimentées par un prélèvement sur l'industrie du jeu, auraient été distribuées par le pouvoir exécutif en dehors du contrôle du Parlement.

La Chambre a refusé net de s'engager dans cette voie, et une majorité considérable s'est prononcée contre le projet du gouvernement.

La Chambre a eu peut-être le tort de croire que, sur la question des courses, il n'y avait que deux partis à prendre : ou rétablir la liberté des jeux sans entraves, ou bien inscrire tout simplement aux recettes générales du budget les prélèvements opérés sur l'industrie du jeu sans donner à cette ressource nouvelle une affectation spéciale. L'impôt sur le jeu aurait, de tous points, ressemblé à l'impôt sur l'alcool ou à l'impôt sur le tabac. Cette solution se serait heurtée à des répugnances légitimes.

A la rigueur, une minorité assez considérable a pu se résigner à voter en faveur d'un projet qui faisait entrer dans une caisse spéciale un argent dont la mauvaise odeur était légèrement atténuée par une destination charitable et patriotique. Sans en avoir conscience, la société moderne reste imprégnée des traditions du moyen-âge, qui admettaient que des biens mal acquis pouvaient être purifiés s'ils étaient en partie employés à des œuvres pies ; et c'est en somme sur cette idée appropriée aux doctrines du temps présent que reposait le projet ministériel.

Supposons maintenant qu'au lieu d'user de l'expédient d'une caisse de purification, le cabinet eût proposé effrontément d'abroger le principe de haute moralité inscrit dans la loi de 1836, et de ressusciter l'ancienne loterie d'Etat sous une forme moins loyale et plus dangereuse, combien se serait-il rencontré de députés à la Chambre qui auraient osé prendre au grand jour la responsabilité d'un retour cynique aux plus déplorables errements du passé ?

C'est bien à ces deux hypothèses que se sont arrêtés les députés qui ont voté pour ou contre le projet.

Il y en avait peut-être une troisième, qui eût été tout simplement de laisser les choses en l'état, sans se mêler de légiférer sur le jeu, et en invitant seulement le ministre de l'intérieur à exercer rigoureusement le contrôle que lui donnaient ses droits de justice.

Après le vote de la Chambre sur une question très mal posée, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il ne restait qu'un parti à prendre : c'était de faire pendant quelque temps l'expérience des courses sans paris mutuels.

Les journaux qui font campagne pour le ministre de l'intérieur affirment qu'il est à prévoir qu'au début les hippodromes perdront une partie de leur clientèle ; que les joueurs de profession qui se rendaient à leur porte avec une exactitude incomparable, sans redouter le froid, la pluie et la tempête, manqueront en partie à l'appel ; que les hippodromes d'Auteuil et de Chantilly ne seront plus que des déserts....

N'est-ce pas se faire une bien fausse opinion des habitants de la capitale que de croire que tous les Parisiens entretiennent des relations d'affaires avec les boockmakers ?....

Ce raisonnement n'est pas exact. Il y aura toujours des curieux pour les grands jours ; mais il est bien certain qu'il n'y aura pas de clientèle fixe sans le jeu. Or, on continuera de jouer. On jouera, car les bookmakers (que la loi couvre dans certaines conditions) ne seront pas atteints ; et, à défaut de pari mutuel, il s'organisera certainement toute une légion de commissionnaires, de commissionnaires prudents et discrets, intermédiaires entre le public et les gros boockmakers.

La seule différence sera qu'il ne tombera rien de ces sommes dans l'escarcelle de l'Assistance publique, et surtout dans la caisse des Sociétés de courses, ce qui privera, par contre-coup, nos Sociétés des départements de leurs subventions.

Voilà ce qu'il faut envisager, quand on examine cette question du jeu aux courses.

Nous pensons sur le jeu ce que pense la Chambre elle-même ; mais nous nous attendons d'ici peu à un retour inévitable à l'ancien état de choses. Alors on s'apercevra qu'il n'y avait pas tant à légiférer.

DELIMOURS.

INFORMATIONS

Dîner parlementaire

Mercredi soir, a eu lieu, au ministère de la marine, un dîner de soixante couverts offerts aux membres du Parlement par le ministre de la marine et Mme Barbey.

Le ministre avait à sa droite Mme Floquet, à sa gauche Mme Yves Guyot. Mme Barbey avait à sa droite le président de la Chambre, et à sa gauche le ministre de l'instruction publique, venaient ensuite le ministre du commerce et Mme Julet Roche, le ministre des travaux publics et Mlle Yves Guyot, et le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies.

Une brillante réception a suivi le dîner.

Comité d'hygiène

Le comité consultatif d'hygiène publique s'est réuni au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brouardel. M. Proust, inspecteur général des services sanitaires, a donné connaissance de la situation sanitaire extérieure. A Florence, l'état sanitaire est satisfaisant ; d'ailleurs, la gravité de l'épidémie de fièvre typhoïde, qui y a sévi au cours de l'hiver dernier, a été beaucoup exagéré.

A Tripoli de Syrie, le choléra a disparu depuis le 22 janvier. Les mesures quarantenaires prises contre les provenances de ce port ont été supprimées en Turquie.

Le comité a entendu ensuite la lecture de deux rapports de MM. Ponchet et Netter, relatifs à des procédés de stérilisation et d'épuration des eaux d'alimentation.

Dénombrement de la population

Par décret :

Article premier. — Il sera procédé, le 12 du mois d'avril, au dénombrement de la population, par les soins des maires.

Art. 2. — Ne compteront pas dans le chiffre de la population servant de base à l'assiette de l'impôt ou à l'application des lois d'organisation municipale, les catégories suivantes : corps de troupes de terre et de mer, maisons centrales de force et de correction, maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles des jeunes détenus, maisons d'arrêt, de justice et de correction, dépôts de mendicité, asiles d'aliénés, hospices, lycées et collèges communaux, écoles spéciales, séminaires, maisons d'éducation et écoles avec pensionnat, communautés religieuses, réfu-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 20

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XII

LE TIRAGE AU SORT

— Un jour, pauvre enfant coupable et pris en faute j'entrais ici; vous étiez une enfant aussi, mademoiselle, et vous vîntes demander ma grâce ; de ce moment, que je n'oublierai jamais, je me suis dit que je vous appartenais. Et je vous appartiens. Vous pouvez me dire toutes les injures, me marcher sur le cœur, jamais, entendez-vous, jamais je ne me plaindrai. L'amour... l'amitié que je vous ai vouée, si le mot amour vous déplaît, sera là près de vous, toujours, veillant sur vos moindres actions, non pour vous espionner comme vous le disiez tout à l'heure, mais pour vous défendre.

Jenny fit un geste qui signifiait :

— Je me défendrai bien moi-même.

— Oui, je sais, reprit Jean-Pierre, celui que vous me préférez...

— Qui vous l'a dit ?

— J'ai entendu, puisque j'espionnais.

Jenny baissa les yeux et rougit.

— Oh ! je sais oublier et me taire, continua le jeune homme. D'ailleurs, je devais m'attendre à ce qui arrive : être aimé de vous, Jenny, ce rêve était trop beau. C'est moi qui ai tort; vous êtes libre de donner votre sourire à qui bon vous semble, Vous le voyez, je ne suis pas jaloux.

La jeune fille interdite n'osait plus le regarder. Il continua :

— Je sais tout ! Maurice Bertrand vous aime et vous l'aimez. Il vous a promis de vous épouser et vous l'avez cru...

— Le croyez-vous capable d'un mensonge ?

— Non. Il vous aime assez pour tenir sa promesse. Je le crois du moins, ce que je veux vous dire, c'est autre chose. Jenny, quoiqu'il arrive, que ce monsieur vous épouse ou qu'il vous oublie, je suis là ; à quelque heure qu'il vous convienne de m'appeler, je serais à vous; mais aussi, si cet homme vous trompait, il n'y aurait pas de puissance au ciel, comme sur la terre, pour me défendre de vous venger !

Sur ces paroles il sortir, laissant la jeune fille en proie à une émotion bien compréhensible.

Elle le regarda se diriger vers la rivière.

— Mon Dieu murmura-t-elle, si Maurice me trompait ? Celui-ci m'aime, lui, comme je ne serai jamais aimée...

Si Jean-Pierre fut revenu en ce moment, s'il eut parlé, qui sait ?

Mais le jeune homme était trop épris pour être diplomate dans cette circonstance, et trop loyal pour jouer avec son amour.

Quelques jours après cette conversation, M. Durand annonça au dîner que tous les jeunes gens devant avoir vingt ans révolus au 31 décembre étaient obligés d'aller se faire inscrire à la mairie, pour faire partie de la prochaine conscription.

— A propos, ajouta-t-il en s'adressant à Jean-Pierre, quel âge as-tu, garçon ?

Jean-Pierre n'avait pas songé à ce détail.

— Mais dit-il, j'ai vingt ans depuis un mois.

— Bigre, fit M. Durand sérieux tout à coup.

— Eh bien, quoi ? demanda Jean-Pierre.

— Tu vas tirer au sort au mois de février ou mars ?

— Certainement.

— Et si tu amènes un mauvais numéro !

— Je partirai.

— Diable !

Et le fermier songeait que, si Jean-Pierre partait, la pêche allait péricliter.

Disons bien vite que ce ne fut qu'une pensée rapide, et que l'amitié véritable qu'il avait pour son compagnon fit disparaître aussitôt tout calcul égoïste.

— Mettons tout au pis, dit-il : tu amènes un mauvais numèro, soit, il y a peut-être moyen de te faire exempter.

Jean-Pierre sourit.

— Je ne suis pas faible de complexion, ni poitrinaire.

— Heureusement non, mais soutien de famille.

— La mère Marie n'est pas ma même.

— C'est vrai. Mais il y a d'autres cas ; et puis les protections... M. Bertrand, dont tu as sauvé le fils.

— Ne parlons pas de cela, dit fortement Jean-Pierre, je ne veux rien devoir à personne, et surtout à M. Bertrand ; et puis, se faire exempter pour faire partir un autre à sa place, c'est une lâcheté.

— Bien, ça dit le fermier ; pardonne-moi petit gas, je n'y pensais pas.

Petit gas, c'était le terme d'amitié du père de Jenny.

— Voyons, reprit M. Durand, on peut trouver autre chose de plus loyal. Il y a des compagnies d'assurances qui, pour six ou sept cents francs, vous garantissent contre la mauvaise chanche.

— Je n'ai pas cette somme, patron ; et puis, vous le savez, le métier de pêcheur est rude, mais peu lucratif : en supposant que quelqu'un veuille bien me prêter cet argent, quand et comment le rendrai-je ?

— C'est à dire que tu espère tirer un bon numéro.

— Le tirer, c'est possible, mais l'espérer, je ne l'espère pas.

— Pourquoi donc ?

— Je n'ai pas de chance.

Et il regarda Jenny, laquelle baissa vivement les yeux.

Si elle avait dit :

— Je mets de moitié dans le jeu de Jean-Pierre... oh ! alors, c'eut été autrement ; mais elle ne le dit pas.

M. Durand cherchait toujours.

— Tu as peut-être raison d'attendre, dit-il ; si tu as un bon numéro, c'est sept cents francs de gagnés : mais si tu en prends un mauvais, dame, ça coutera quinze cents francs pour acheter un homme.

Jean-Pierre sourrit.

— Quinze cents francs, dit-il, ça fait trop de

giés à la solde de l'Etat, ouvriers étrangers à la commune attachés aux chantiers temporaires de travaux publics.

Les Bonapartistes

On se rappelle que, dans une réunion tenue le 1er mars, quelques comités impérialistes dissidents ont décidé de se rallier à la République.

D'autres comités, au nombre d'une vingtaine au moins, viennent de protester par l'ordre du jour suivant, publié par *l'Autorité* :

« Les présidents des comités napoléoniens impérialistes de la Seine, en présence d'un document paru dans différents journaux et tendant à faire croire à l'acceptation, dès aujourd'hui, de la République par le comité, ont l'impérieux devoir de rétablir les faits dans leur intégrité. Ils affirment que les comités ne reconnaîtront comme légale que la forme de gouvernement qui sera acclamé par le suffrage populaire ».

Préparatifs militaires

La Patrie annonce qu'une grande activité règne en ce moment dans nos établissements militaires. A Bourges, notamment, la fonderie, la pyrotechnie et la cartoucherie sont en plein mouvement.

Les anciens ouvriers congédiés il y a deux mois, ont tous été réembauchés et un grand nombre de nouveaux ont été admis. On s'étonne beaucoup à Bourges de ce mouvement inusité dans l'établissement militaire de cette ville.

Allemagne

L'empereur a déclaré à un dîner parlementaire qui a eu lieu chez M. de Boetticher, qu'il était absolument nécessaire de voter le budget de la marine tel qu'il a été fixé par le gouvernement, afin de renforcer la marine destinée à dominer la mer Baltique et la mer du Nord, et à protéger le canal construit entre ces deux mers. L'empereur a fait remarquer que le canal serait terminé en 1894 et qu'il fallait par conséquent que de nouveaux navires de guerre puissent être mis à flot à cette époque-là. Il a aussi fait ressortir qu'il était important que le travail continuât sans interruption dans les chantiers de construction navale autres que ceux de l'Etat, afin que l'Allemagne devint indépendante de l'étranger.

Italie

MM. Ferrari et Lucifero ont developpé, mercredi, à la Chambre des députés, leur interpellation sur les vues du nouveau ministère, au sujet du renouvellement du traité d'alliance avec les puissances centrales.

M. di Rudini, président du conseil, a répondu, dans un discours applaudi, que le gouvernement resterait fidèle à la triple alliance, parce qu'il la considérait comme une excellente garantie de paix, mais que cela n'empêcherait pas la pratique d'une politique de confiance à l'égard de la France, avec laquelle il tient à avoir les meilleures relations. En terminant, le ministre a déclaré que la politique du cabinet en Afrique serait celle du recueillement.

La Chambre a accueilli les déclarations de M. di Rudini par des marques générales d'approbation. Les passages concernant la France et les autres nations ont été vivement approuvés. Les députés interpellants ont ensuite déclaré qu'ils ne présenteraient pas de motions.

Le Traitement de la Tuberculose

Le *Boersen-Courrier* apprend que M. Tranjew, médecin militaire de Sistovo (Bulgarie), aurait fait, dans un hôpital de Berlin, des essais à l'aide d'un médicament très connu, mais qu'on n'avait pas encore employé contre la tuberculose. Ces essais auraient été couronnés du succès le plus complet.

Chez plusieurs tuberculeux traités depuis le mois de janvier, tous les symptômes de leur maladie ont entièrement disparu.

* * *

Le docteur Picot, professeur de la Faculté de médecine de Bordeaux, vient de faire à l'académie de médecine une communication sur un nouveau traitement de la tuberculose dont il est l'auteur.

M. Picot traite la tuberculose et la pleurésie tuberculeuse par l'injection d'une solution iodoforme et de gaïacol dans de l'huile parfaitement stérilisée. Ces injections ne sont en aucune façon douloureuses ; elles ne déterminent aucun gonflement, aucune irritation dans le lieu où on les fait. Elles ne donnent pas de fièvre, ne troublent pas les fonctions digestives et sont absolument inoffensives. Le lieu d'élection de ces injections serait la fosse sus-épineuse.

Les résultats obtenus sur les malades sont, si on en croit M. Picot, extrêmement importants. Après une dizaine d'injections, les malades ne toussent plus, ne crachent plus ou presque plus. Ils reprennent de l'appétit et des forces, et le poids du corps augmente. Chez eux, les signes de lésions tuberculeuses disparaissent. M. Picot dit avoir obtenu la disparition des signes de cavernes et des râles caverneux et cavernuleux. Ces injections sont encore très efficaces dans le traitement de la pleurésie. M. Picot cite des observations d'épanchement considérable dans la plèvre absolument guérie par son traitement.

Le Ier Mai

Des délégués représentant de nombreux groupes politiques et syndicats ouvriers socialistes se sont réunis, rue du Temple, pour s'occuper de l'organisation de la manifestation du 1er mai.

Après une discussion assez violente entre broussistes et allemanistes, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes : qu'une souscription permanente sera ouverte dans tous les groupes et syndicats pour couvrir les frais de propagande en vue de la manifestation du 1er mai ; qu'il sera tenu des réunions publiques et privées, que les syndicats organiseront jusqu'au jour de la manifestation ; qu'un grand meeting final précèdera la manifestation.

Les affiches convoquant les travailleurs à la manifestation porteront ces mots : Manifestation internationale ouvrière.

Au cours de la réunion, un délégué a demandé qu'on refusât désormais l'entrée des réunions aux représentants de la presse, mais cette proposition a été repoussée.

* * *

Le ministre de l'intérieur s'est fait adresser par les préfets un rapport sur les préparatifs de la manifestation ouvrière du 1er mai dans chaque département où elle pourra se produire. Jusqu'à ce moment, dit *la Patrie*, ce sont les départements du Midi où l'organisation paraît la plus avancée.

Les Grèves

Barcelone, 6 mars.

Les ouvriers serruriers en grève ayant cherché à intimider leurs camarades en vue de leur faire quitter le travail, une rixe s'est produite entre eux. Plusieurs ouvriers ont été blessés ; trois arrestations ont été opérées.

Strasbourg, 6 mars.

On écrit de Liepvre, au *Journal d'Alsace* :

« Le 2 mars, une grève a éclaté dans le tissage de Mme veuve Vith Diemer. 150 ouvriers chôment. Dans la journée, quelques-uns des plus violents se sont portés à des voies de fait sur la personne du contre-maître et sur le gérant, M. B..., qui a été jeté dans la rivière d'où il s'est retiré avec une blessure à la tête.

» L'intervention énergique du commissaire de police a empêché des exès plus graves. »

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. P. Edoux, de Cahors, vient de sortir avec diplôme et mention *bien* de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

Perception

M. Dugès Pierre-Célestin, maire de Lalbenque, est nommé percepteur-receveur municipal à Sousceyrac 4e classe, en remplacement de M. Bernard, qui reçoit une autre destination.

Médaille d'honneur

Une médaille d'argent de 2e classe est décernée à M. Bouyssou, chef cantonnier à Puybrun, canton de Bretenoux, qui, pour sauver une femme, s'est courageusement jeté dans la Cère, le 11 décembre 1890, par un froid des plus vifs.

La chaire d'agriculture

M. Gabarret, nommé professeur départemental d'agriculture du Lot, par arrêté du 6 octobre 1890, n'ayant pas encore pris possession de ses fonctions, M. le ministre de l'agriculture a, par décision du 23 février dernier, prise concurremment avec son collègue, M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, rapporté ledit arrêté.

La chaire, ainsi demeurée vacante, sera mise très prochainement au concours.

École de Saint-Cyr

Les candidats à l'École spéciale militaire sont prévenus que, par décision du 22 février dernier, le ministre de la guerre a fixé à 450 le nombre des élèves à admettre à cette école, à la suite du concours d'admission de 1891. Sur ces 450 élèves, 45 seront affectés à l'infanterie de marine à leur sortie de l'école en 1893.

Gratifications aux facteurs

En raison des rigueurs de l'hiver, M. le ministre du commerce a décidé d'accorder une gratification à tous les facteurs ruraux qui étaient en service au 31 décembre.

L'appel de la réserve

M. de Montfort vient de prévenir M. de Freyrinet qu'il avait l'intentiou de lui adresser une question au sujet des mesures à prendre au point de vue de l'agriculture en ce qui touche les appels de la réserve qui doivent avoir lieu au mois d'avril prochain. M. de Montfort compte demander que, par mesure exceptionnelle, les appels du printemps n'aient pas lieu cette année.

Le dégrèvement des agriculteurs

M. Pelletan a déposé sur le bureau de la Chambre le contre-projet suivant sur la question du dégrèvement des agriculteurs :

Art. 1er. — Il sera fait, à ceux qui en feront la demande, agriculteurs ou propriétaires portés sur la cote foncière pour des propriétés de dix hectares au plus et dont les cultures auront été gravement compromises par les rigueurs de l'hiver, des avances au taux moyen des intérêts du Trésor, jusqu'à concurrence de trente millions.

Art. 2. — La liste des personnes qui auront droit à ces avances et sommes allouées sera dressée par les préfets et sous-préfets sur la proposition de comités cantonaux, formés dans chaque canton du conseiller général, du conseiller d'arrondissement, des maires et des percepteurs.

Art. 3. — Un règlement d'administration publique déterminera le mode de remboursement de ces avances.

Nécrologie

Nous lisons dans la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour* :

M. l'abbé Guillaume Donadieu, né à Mayraguet, le 6 février 1851 et successivement vicaire de Martel, curé de Rignac et d'Espédaillac, est mort le 1er mars, à l'âge de 40 ans.

Incendie

Jeudi soir, à 10 heures, un incendie a éclaté, rue Nationale, 33, chez les époux Delon.

Les dégâts, qui n'ont pu encore être évalués, sont considérables.

Delon, le propriétaire de la maison était assuré, mais ses trois locataires, dont tout le mobilier a été la proie des flammes, ne l'étaient pas.

La police d'assurance de M. Mendaille, le voisin le plus éprouvé, était périmée depuis 2 mois environs. M. Bouzerand est assuré.

Toutes les autorités se trouvaient sur les lieux et tout le monde, civils et militaires, a fait vaillamment son devoir.

Cet incendie nous a fourni, une fois de plus, l'occasion de constater la lenteur avec laquelle les secours sont organisés.

Nous comptons sur notre Municipalité pour faire cesser cet état de choses en faisant faire au matériel d'incendie les réparations dont il a tant besoin.

Une boîte, destinée à recevoir les offrandes en faveur des victimes de cet incendie, qui sont plongées dans la plus profonde misère, vient d'être placée sur l'un des murs de la maison incendiée.

Nous recommandons ces intéressantes victimes à la bienveillance de l'administration et de nos lecteurs.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 23 février

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire général dépose les publications reçues; il signale dans le Bulletin de la Corrèze (tome XII, livraison 4) l' « Inventaire du château de Bretenoux en 1552 », par M. Louis de Verrière ; il signale également une notice, par M. l'abbé Viel, sur Flottard de Grenoble, évêque de Tulle. Cet évêque est enterré au château de Vaillac, dont il est question à plusieurs reprises dans cette notice. Il donne ensuite lecture :

1° D'une circulaire adressée par le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts aux présidents des sociétés savantes de France et concernant la quinzième réunion annuelle des sociétés des beaux-arts des départements ;

---

coups d'éperviers. Décidément, ça doit être bon de servir la France ; est-ce qu'il n'y a pas une chanson intitulée le *Conscrit de Corbeil*.

— Oui, dit M. Durand, je l'ai entendu chanter à mon père ; c'était en 93 :

Le conscrit de Corbeil
Qui n'a pas son pareil...
Tra la la, la la :

C'est tout ce dont je me souviens ; après, que veux-tu dire par là ?

— J'ai idée que je serai aussi un conscrit de Corbeil qui n'aura pas son pareil.

— Drôle d'idée, est-ce que tu te trouves mal chez moi, mon garçon ?

— Non, père Durand ; mais voyez-vous, j'ai besoin de quitter le pays, de voyager...

Et il regarda encore Jenny, qui se sentit mal à l'aise.

— Bon, bon, fit le fermier de pêche, de prendre l'air, n'est ce pas ? Comme s'il n'y en avaitt pas assez ici, sur la Seine. Allons, je vois ce que c'est.

Il regarda sa femme en souriant.

Petit gas, il y a de l'amour là dessous; on arrangera tout ça et tu ne partiras pas.

Jenny avait compris; elle se leva et alla au jardin.

Elle étouffait.

Jean-Pierre vit cela, et tristement il répondit :

— Merci, monsieur Durand, mon second père, mais je crains que ce que vous désirez ne soit plus possible.

— Pourquoi donc ?

La mère de Jenny intervint.

— Tu aimes Jenny, mon enfant ; pourquoi ma fille ne t'aimerait-elle pas comme nous t'aimons tous ici ?

— Parce que... fit Jean-Pierre.

Et après un effort :

— Parce qu'elle en aime un autre.

— Un autre ! s'écria la mère, et qui donc ?

Ceci ce n'est pas mon secret, répondit le pêcheur, mais, je vous en prie, ne dites rien. Je veux être aimé, c'est vrai, mais je ne veux pas être accepté par pitié : quand il sera temps de me déclarer, je vous le dirai, et si ce jour-là arrive, je ne partirai pas. C'est tout ce que je puis vous dire en ce moment.

M. et Mme Durand se regardèrent attristés.

Jamais ils ne s'étaient demandé à qui ils donneraient leur Jenny, et tout à coup cela éclatait devant eux.

La donner à Jean-Pierre était tout naturel. D'ailleurs ils aimaient le jeune homme comme leur fils.

Il n'avait pas de fortune, mais il avait des bras et ce qu'ils possédaient lui reviendrait un jour.

Il n'avait pas de famille, mais ils étaient eux-mêmes sa famille. En vérité, c'était tout simple.

La mère dit, après le départ de Jean-Pierre :

— Si j'en parlais à Jenny ?

— Non, dit M. Durand, attendons. Il y a quelque chose entre ces enfants qu'il faut que nous sachions : rien ne presse.

— Veille de ton côté sur ta fille, je veillerai du mien sur le garçon, et ce sera bien le diable, si nous ne trouvons pas la vérité. Dans tous les cas femme, Jean-Pierre a bien gagné son homme.

— Tu lui achèteras un remplaçant.

— Parbleu !

— Cré nom ! comme dit la mère Marie, faut que je t'embrasse.

Et Mme Durand sauta au cou de son mari et l'embrassa comme lorsqu'elle avait vingt ans.

L'hiver vint et n'amena avec lui aucun éclaircissement dans la situation : seulement chose étrange, Jean-Pierre semblait plus gai et Jenny plus triste.

Les époux Durand en auguraient que les affaires allaient bien.

La jeune fille allait régulièrement à la messe le dimanche, et le soir rentrait plutôt dans sa chambre.

On n'avait plus entendu parler de l'officier.

Cependant quelques bavardes avaient chuchotté qu'on avait vu un beau militaire se promener un soir des vendanges, dans le sentier des vignes et ce qui complétait le cancan, c'est qu'il avait à son bras une grande et jolie fille.

Seulement personne n'avait reconnu celle-ci.

Ce bruit vint aux oreilles de Jean-Pierre. Il avait assez d'amis pour qu'il y en eut un qui lui annonçât une fâcheuse nouvelle.

Il guetta.

Ca n'était pas l'espion, cette fois ; c'était l'amoureux autorisé par les parents qui voulaient et qui devaient savoir la vérité.

Il attendit le dimanche et, le soir, lorsque Jenny fut rentrée dans sa chambre, il monta dans la mansarde où il couchait.

Lorsque tout bruit fut mort dans la maison et dans la rue, il fut pris d'un grand courage, et, pieds nus, il decendit son échelle de meunier et vint jusqu'à la chambre de Jenny.

Il écouta à la porte et n'entendit rien.

La clef était à la serrure, il ouvrit doucement comme un voleur.

Oh ! ce qu'il faisait était mal, mais il souffrait tant.

La porte ouverte Jean-Pierre écouta de nouveau.

Rien, aucun bruit, aucun souffle ; la respiration de la personne endormie ne se faisait pas entendre.

Il se dit alors que, si Jenny était là et le surprenait, sa situation serait au moins singulière.

Mais Jean-Pierre avait une réponse qui avait toujours réussi.

Il dirait la vérité.

Sur la pointe du pied il avança jusqu'au lit.

La lune donnait en ce moment une faible clarté sur le chaste dortoir de la jeune fille.

Hélas ! le lit n'était pas défait et la chambre était vide.

Le lendemain matin, Jenny souriante, demanda à Jean-Pierre s'il avait bien dormi, comme elle faisait souvent par politesse.

— Oui, répondit le garçon : j'ai rêvé que vous épousiez Maurice Bertrand et que je tirais le n° 13.

Jenny ne répondit rien et courut cacher sa rougeur dans sa chambre.

Et ce que venait de dire le jeune pêcheur était la vérité.

(*A suivre*)

2° D'une lettre du président de la Société d'histoire naturelle de l'Ouest de la France, annonçant la fondation de cette société à Nantes.

M. de Gransault-Lacoste, propriétaire et maire à Léobard, présenté à la dernière séance par MM. Greil et Carbonnel, est élu membre correspondant à l'unanimité.

La Société, informée de la mort d'un de ses membres résidents, M. Bessières, prie Madame veuve Bessières de vouloir bien accepter l'expression de ses plus vifs sentiments de condoléance. Elle regrette de n'avoir pas été prévenue à temps de l'heure des obsèques de M. Bessières, ce qui ne lui a pas permis d'assister en corps à cette cérémonie funèbre, conformément à l'article 49 de son règlement intérieur.

La Société apprend, en même temps le décès de deux de ses membres correspondants : M. Rulhié, percepteur à Gréalou et Cessac, de Souillac. Elle prie également leurs familles d'agréer l'assurance de tous ses regrets.

M. Carbonnel est désigné pour faire la notice nécrologique de M. Bessières.

La rédaction des notices nécrologiques de MM. Rulhié et Cessac est confiée à M. Greil.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Malinowski, remerciant la Société de l'avoir nommé directeur honoraire, et lui offrant comme souvenir une liasse de manuscrits. Cette collection se rapporte à la question d'Uxellodunum que M. Malinowski a cherché à résoudre ; notre savant collègue pense que le dernier rempart de la résistance gauloise était placé sur la partie la plus élevée de la croupe où est situé Cahors. Néanmoins, il estime que ce grave problème historique ne peut recevoir que difficilement une solution, et il exprime, au cours de sa lettre, l'espoir que ces manuscrits permettront un jour à quelque jeune historien de résoudre, d'une façon indiscutable, la question soulevée par l'interprétation du texte d'Hirtius. La Société remercie M. Malinowski de son offre si gracieuse et lui envoie en même temps l'expression de ses sentiments de respectueuse confraternité.

M. l'abbé Gary signale dans le Bulletin de la Corrèze (tome XII, livraison 4) le compte rendu du congrès archéologique de France à Brive. Il est dit dans cet article que le congrès s'est occupé d'une découverte faite précédemment à Cuzance de monnaies frappées à l'effigie de Luctérius.

M. Joseph Blanc signale dans la *Revue de l'Université de Toulouse*, numéro du 10 février 1891, le compte rendu d'une conférence faite à Toulouse par M. Hallberg, notre collègue, sur Jeanne d'Arc « notre sainte nationale ». L'orateur a étudié la façon dont les auteurs étrangers ont conçu et représenté l'admirable figure de Jeanne. Il termine sa conférence en exprimant le vœu qu'un jour la France aura un Homère qui célébrera, dans la langue des dieux et des héros la vie et la mort de la vierge de Domrémy.

M. Rouquet donne lecture d'un chœur patois « Lous Efons del Lot » qui lui a valu un prix à la Société amicale du Lot, à Paris. Il lit, en outre, une série de sonnets ayant obtenu un diplôme d'honneur au *Sylphe*. Ces sonnets ont pour titre : « le Présent, le Passé, l'Avenir; Fiancée du mort; à Corneille ». La Société félicite M. Rouquet de ses succès et le remercie de son intéressante communication.

M. de Laroussilhe donne lecture d'un arrêt du Conseil d'Etat, relatif aux consuls de Cahors. En 1652, le marquis de Buisson d'Aussonne obtint, par lettre de cachet royale, que les consuls de la ville, au lieu d'être élus par la population, fussent désignés d'office et sur sa proposition. Les consuls ayant appelé de cette décision du Parlement de Toulouse, obtinrent gain de cause. Mais le marquis d'Aussonne se fit délivrer une seconde lettre de cachet cassant l'arrêt de Toulouse. Sur une nouvelle plainte des consuls, le conseil du roi eut à se prononcer et maintint les consuls choisis sous cette forme irrégulière. Le crédit de d'Aussonne auprès de Louis XIV avait pour cause l'affection qu'avait pour lui la reine Anne d'Autriche, qui avait apprécié, lors d'un séjour qu'il fit à la cour de France, l'intelligence et les manières distinguées de notre compatriote.

L'orde du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Le Président, F. DE LAROUSSILHE. — *Le Secrétaire*, J. BLANC.

Un ivrogne

Une contravention a été relevée contre le nommé Avadoski Auguste, dit Avalon, portefaix à Cahors, pour ivresse manifeste.

St-Vincent

Un incendie s'est déclaré dans une maison inhabitée appartenant au sieur Guilhou Pierre, propriétaire à St-Vincent, canton de Luzech. Les pertes sont évaluées à 1,500 fr. Rien n'était assuré.

Cransac

A la suite d'une discussion survenue dans la nuit de lundi à mardi vers 1 heure du matin, on a tenté de faire sauter à la dynamite l'appareil électrique de la Compagnie del Aciéries de France. Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personnes ni pertes matérielles; les personnes présentes au plateau des Estacades ont pu fuir à temps sur avis du garde Bellières. On a arrêté deux individus : le nommé Gombert, repris de justice, qué l'on a trouvé nanti de six cartouches de dynamite, dont une amorcée, et le nommé Carratier, mineur à Cransac. Ils ont été transférés tous deux à Villefranche et mis à la disposition du parquet.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine Sainte et Fêtes à SÉVILLE

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 22 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 20 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 10 Mars au 15 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de **250** francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 °/o du prix des billets à plein tarif.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 18 au 28 Mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'auxg ares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de **200** francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne, et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 °/o du prix des billets à plein tarif.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 28 février au 7 mars 1891

Naissances

Magestratis Jeanne, rue Bouscarrat, 3.
Paganel Lœtitia, rue St-Georges.
Desprats Pierre, rue des Trois-Baudus, 14.
Fourastié Marcelle, impasse Burgade, 5.

Décès

Gagon-Méric, soldat au 7me, 22 ans, moulin de Labéraudie.
Lacoste Léon, 8 jours, rue Brives, 5.
Soubio Jean, propriétaire 97 ans, rue Lestieu 16.
Trabouyé Joseph, coif. 56 ans, r. de la Mairie, 3
Castagné Mélanie, 27 ans, couvent du Refuge.
Pélaprat Mélanie, 24 ans, ép. Galou rue Traversière-Donzelle, 9.

Musique du 7me de ligne
PROGRAMME du 8 MARS
de **4** h. à **5** h. du soir
(*Allées Fénelon*)

L'Attaque (allegro)	Josneau.
Le Calife de Bagdad (ouverture)	Boïeldieu.
Espâna (valse)	Chalvier.
Martha (fantaisie)	Flotow.
Marche Turque	Mozart.

THÉATRE DE CAHORS

TOURNÉES ARTISTIQUES
M. Saint-Omer, directeur
Mercredi, 11 Mars

Ferdinand le Noceur

comédie-vaudeville en 4 actes
de M. LÉON GANDILLOT

* * *

Opinion de la presse parisienne

La *Justice :*

20 Décembre. — C'est une victoire nouvelle, victoire éclatante, un de ces succès qui ramènent Déjazet au cœur de Paris, l'installent au Palais-Royal où d'ailleurs la pièce aurait dû être jouée. Faite avec une habileté de vieux routier, animée d'une gaîté franche où pétillent les jolis mots, la pièce fêtée hier de rires et d'applaudissements va causer un terrible accès d'indignation aux ennemis du Vaudeville. Ce genre abhorré, durât-il seulement autant que le succès de *Ferdinand le Noceur*, a encore de longs, très longs jours à vivre.

Charles MARTEL

La *Presse :*

... Et cette amusante comédie se termine naturellement par le mariage de Paulette et de Ferdinand.

Le succès de la nouvelle pièce de M. Léon Gandillot s'est déclaré dès le premier acte,..

GASTON LEMAIRE.

Le *Gil-Blas*

21 Décembre. — Vous le prévoyez, des incidents burlesques, des quiproquos sans fin vont naître de la rencontre de tous ces personnages. Ces incidents, ces quiproquos sont amenés, développés et dénoués avec autant d'ingénieuse habileté que de franchise et de gaieté. Mais tout en s'amusant et en nous amusant, l'auteur nous montre qu'il a le sens et le goût de la vérité et sait la fixer en traits justes et comiques.

La pièce abonde en scènes curieuses et vivantes qui sont véritables scènes de comédie, et en dépit de leur apparente folie, la plupart des personnages de M. Gandillot ont la réalité et le relief de personnages pris sur le vif.

Le succès de *Ferdinand le noceur*, a été éclatant, et il est mérité. Cette petite comédie-bouffe est, à mon sens, exellente et supérieure même aux *femmes collantes*. Elle m'a amusé d'un bout à l'autre et on y sent en plus d'un endroit des signes de véritable force. M. Gandilot, il n'y a pas a en douter, a quelques-unes des qualités essentielles de l'auteur comique. Je suis certain qu'il se fera une place considérable au théâtre.

LÉON BERNARD-DEROSNE.

Le *Gaulois*

20 Décembre, — M. Gandillot est tout à fait en progrès, et son *Ferdinand le Noceur* marque une importante étape dans la marche aux étoiles de l'auteur des *Femmes collantes*. Oui, M. Gandillot s'affirme tous les jours un peu plus, et il est visible qu'il aspire à la comédie après avoir connu les joies de la grosse farce. Son ambition est légitime. Il a l'instinct des choses du théâtre à un très haut degré et il commence à devenir un maître ouvrier dans l'art de fabriquer une scène, de faire naître des situations imprévues et de tirer d'un incident toute la somme de gaieté qu'il renferme. C'est un auteur comique qui possède en lui-même sa propre puissance, et la preuve, c'est que ces inventions provoquent le rire, abstraction faite de ceux qui sont chargés de les traduire sur la scène.

Hector PESSARD.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

FAITS DIVERS

Une horrible marâtre

Une femme sans entrailles — un monstre, dirons-nous, tant la chose est hors nature — a été écrouée, ces jours derniers, à Marseille, à la disposition de la justice, pour sévices atroces à l'égard d'un pauvre enfant de sept ans.

C'est au boulevard de la Major, 46, qu'habitait la marâtre. Elle vivait là avec l'enfant que son mari avait eu de son premier lit. Adonnée à la boisson, ivrogne endurcie, la misérable infligeait tout espèce de torture au pauvre petit, qu'elle détestait. A propos de rien, sans motif, elle le frappait avec un bâton, avec tout ce qui lui tombait sous la main, et, par un raffinement de cruauté digne d'une brute, elle le mordait aux mains, aux bras...

Emus par le supplice perpétuel infligé au petit martyr, les voisins ont prévenu des parents, qui, après s'être assuré de l'exactitude des faits, ont dénoncé l'horrible marâtre à la police.

M. Meuc a fait aussitôt arrêter la femme alcoolique, sur laquelle il a recueilli les pires renseignements, et M. le docteur Testevuide, qui a visité l'enfant, l'a trouvé, comme nous le disions plus haut, couvert de contusions, d'ecchymoses et de morsures ; les petits doigts de ses mains, notamment, portaient la marque des dents de la sauvage marâtre.

Mais que faisait donc le père, dira-t-on à la lecture de pareilles horreurs ?

Nous répondrons que c'est un homme d'une faiblesse extrême. Comme il est mécanicien à bord d'un steamer, il fait de longues absences, et, pour une seule fois où il était intervenu pour défendre son enfant, sa femme lui avait administré une correction telle qu'il l'avait toujours laissé faire. Le couple est, d'ailleurs, peu intéressant.

Enfin, le pauvre petit martyr est sorti des griffes de la mégère. Une bonne tante l'a recueilli et lui prodigue ses soins. Il en était temps, car sa santé est altérée, et ses yeux, en particulier, sont dans un triste état, par suite des coups qu'il a reçus sur la tête et aux tempes.

L'indignation était grande, dans le quartier, contre la marâtre dont l'arrestation a révélé les tristes exploits. Les femmes, les mères de famille surtout s'élevaient contre ces atrocités, qu'une absence de raison peut seule expliquer.

BAUME VICTOR!!

Contre les douleurs (2 fr. le Flacon)

Dernières nouvelles

L'appel des réservistes

Paris, 7 mars.

M. de Montfort a retiré sa demande d'interpellation au sujet de l'appel des réservistes en avril. M. de Freycinet a déclaré qu'ils ne seraient pas convoqués cette année et que l'administration de la guerre étudierait les moyens de mobiliser désormais dans le courant de l'été.

REVUE HEBDOMADAIRE

La liquidation s'est bien passée, on paraît s'être remis des alertes de la semaine dernière. On avait attaché beaucoup trop d'importance à des articles de journaux. La place paraît s'être un peu allégée c'est un bien pour les affaires.

Le 3 0/0 est à 95 62, le nouveau fait 93.65.

Le Crédit Foncier est à 1290. C'en est bien fini cette fois du projet de loi déposé par son ex-sous-gouverneur. Il vient d'être repoussé par la commission parlementaire chargée de l'examiner.

La Société générale est à 515. La bonne situation que révèlent les derniers bilans ne peut que l'aider à se consolider.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 838,75. Indépendamment du solde de l'emprunt russe intérieur qu'elle vient de placer dans sa clientèle, elle prépare plusieurs affaires importantes.

Le Crédit lyonnais est à 820. On sait qu'il sera proposé à l'assemblée générale de donner un dividende de 30 fr.

La Banque d'Escompte est fermement tenue à 557,50 par suite de l'activité qu'elle déploie.

Le Crédit Mobilier est à 440. On sait que cette société va prendre une participation aux affaires qui se préparent de divers côtés en vue desquelles elle s'est créé des disposibilités.

La banque Russe et française montre de meilleures tendances à 387,50. Les obligations du Crédit Foncier agricole de Santa Fé sont en reprise de 25 fr. On dit que l'entente serait enfin établie entre le gouvernement Argentin et le comité Anglais.

La campagne menée contre la compagnie des chemins Portugais ne parvient pas à entamer le cours des actions de cette compagnie qui continuent à se négocier à515.

Notons toujours la bonne tenue des obligations des chemins de fer économiques.

L'Italien est à 95.20. Le nouveau cabinet paraît vouloir entrer résolument dans la voie des économies, et se montre du reste animé de bonne disposition à notre égard.

L'extérieure est à 77 1/2.

L'Alpine fait preuve d'une fermeté remarquable. Tout concourt en ce moment à appeler l'attention des capitalistes sur cette valeur. Tournure favorable des négociations douanières, existence d'un gros découvert sur ce titre.

Le Laurium Grec a regagné son coupon à 155. On attend les meilleurs résultats de l'exploitation nouvelle des Scories.

Les Actions des mines d'or de St Antoine sont à 60.

Les Actions de la Prench Guayana récemment introduites sur le marché à 28 fr. sont à 31.25. On prévoit de plus hauts cours sur cette valeur minière.

On demande les parts de la Petite Presse, injustement dépréciées, de 80 à 90 fr. On nous affirme que le tirage de ce journal monte chaque jour et qu'il est en pleine prospérité.

L'obligation Porto-Rico garantie, est à 270,50 Nous avions prévu le mouvement de hausse qui se produit sur les obligations Linarès à Alméria qui sont à 272,50. Les actions des charbonnages hongrois à Uri-Kang, sont à 205.

Les obligations New-England and Wester Raiwail, constituent un placement avantageux à 230.

Nous recommandons à nos iecteurs la lecture des *Tablettes blanches* (28, rue St-Lazare), qui donnent des renseignemeuts très exacts. On a pu apprécier, la semaine dernière, la sureté des informations qu'elles ont donné sur les parts de placers de la Haute Italie.

Bourse de Paris

Conrs du 6 Mars 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel	compt.	95 60
3 0/0 amortissable	compt.	95 70
3 0/0 Emprunt 1891		93 57
4 1/2 0/0 1883	compt.	105 05

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE	4325 »
CRÉDIT FONCIER	1292 50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	515 »
COMPTOIR Nal D'ESCOMPte	658 75
EST (Chemin de fer)	935 »
LYON. —	1542 50
MIDI. —	1330 »
NORD. —	1880 »
ORLÉANS. —	1585 »
OUEST. —	1090 »
GAZ, Cie parisienne	1475 »
CANAL DE SUEZ	2452 50
CANAL DE PANAMA	37 50
Etablissements DECAUVILLE	525 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion)	444 »
EST 3 0/0	439 »
MIDI 3 0/0	447 75
NORD 3 0/0	447 50
ORLÉANS 3 0/0	451 »
OUEST 3 0/0	448 »
SUD DE LA FRANCE	424 »
OUEST-ALGÉRIEN	430 »
EST-ALGERIEN	429 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 °/° 1853	605 »
— — 4 °/° 1863.	528 »
— fonc. 3 °/° 1877	390 »
— comm. 3 °/° 1879.	474 »
— fonc. 3 °/° 1879	480 »
— comm. 3 °/° 1880.	466 25
— fonc. 3 °/° 1883	421 50
— — 3 °/° 1885	475 »
— bons 100 fr. av. lots.	74 »
GAZ, Cie parisienne	523 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889	100 »
RUSSE, 4 0/0 consolidé	101 »
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889	442 50
LOMBARDS, 3 0/0	342 50
SARAGOSSE 3 0/0	390 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)	705 »
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0.	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0	270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0	450 »

Bibliographie

A signaler dans la 295e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE un intéressant article de M. O. Houdas sur le livre sacré des Musulmans, le « Coran » ; une bonne biographie de « Charlotte Corday », par M. H. Monin et une étude des plus curieuses de M. Aulard sur le Club des « Cordeliers ».

Une livraison-spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 5 mars 1891 : — Georges Pradel : Une peur bleue. — Jules Claretie : Le Troisième Dessous (suite). — P. Maël : Mer bleue (suite). — Emile Zola : La Faute de l'abbé Mouret (suite). — Sacher Masoch : Le Serpent du Paradis (suite). — Gustave Aimard : Le Roi des Placers d'or (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 953e livraison (7 mars 1891). — Texte : La Famille Hamelin, par l'auteur de la Neuvaine de Collette et de Tout droit. — Une société laitière, par P. Martefani. — Lis et Chardon, par Mme la comtesse d'Houdetot. — Les timbres-poste, par Louis Rousselet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1574e livraison (7 mars 1891). — La première traversée du Gronland par six patineurs, par M. Fridtjof Nansen. — (1888). — Texte et dessins inédits. — 17 gravures de Th. Weber, Thiriat, etc.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire,** de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire.*

La *Physique populaire* est publiée en **100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes,** format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries*, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Les maladies qui dominent en cette saison sont celles des voies respiratoires. Elles se manifestent généralement par la toux, qui irrite les bronches et qu'il faut s'efforcer de calmer tout d'abord. Ce résultat s'obtient facilement avec les capsules Guyot. Le traitement consiste à prendre deux capsules à chaque repas dans un peu de potage : le rhume ou la bronchite ne tardent pas à s'amender, les progrès du mal sont enrayés et les complications conjurées. La santé se trouve ainsi rétablie, grâce à un médicament peu coûteux dont l'authenticité se reconnaît à ce que chaque capsule blanche porte la signature Guyot.

POUR FORTIFIER

Les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose* ou d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est les Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegme, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutt tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Cette, 2 janvier 1890.

« Votre Revalescière m'a empêché de mourir « depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que « je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen « de Cette (Hérault). »

Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres. « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os. — La Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue ».

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et drogues, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. 44 ans de succès, 100.000 cures annuelles. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 cent. le repas. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de **2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.**, ainsi que la « RELALESCIÈRE EN BISCUITS », à **4 fr.** et **7 fr.** Envoi *franco* contre mandat-poste. En vente partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, à PARIS.

Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le **Tonique** *le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.*

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites, Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Age critique**, l'**Etiolement**, les longues **Convalescences.** En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

Vin de Peptone de CHAPOTEAUT

Pharmacien à Paris

La **Peptone** est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

Dépôt : Toutes Pharmacies

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Eté

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

Agents Généraux : **TAILHEFER & LABADIE**

43, rue Croix-de-Seguey, BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries

Concessionnaires : M. VERDIER, Place Basse, à **Figeac**; M. LOUBEYRE, Boulevard Gambetta, à **Cahors.**

Quinine de Pelletier

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule s'avale plus facilement que les cachets et porte le nom de PELLETIER. (PELLETIER)

C'est le plus puissant des toniques connus; une seule capsule, prise au moment des repas, représente un grand verre de vin de quinquina.

DEPOT. Toutes Pharmacies.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés

PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : **M. Victor COMBES**

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAITRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : **3 fr.** FRANCO-POSTE

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que **Mme Sabatié** vient de faire placer dans son Etablissement, l'**Appareil de Suspension** de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'**Ataxie locomotrice** et autres maladies nerveuses.

A VENDRE

Un Phaëton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratier.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

HONORÉ Photographe

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS